

# **BILAN DES ACTIVITÉS ET DES DOSSIERS DE L'OBSERVATOIRE DU DOCUMENTAIRE 2006 - 2007**

## **La création de l'Observatoire du documentaire**

En 2002, à la suite du Forum, l'Observatoire notait :

*On assiste à une diminution de la qualité des oeuvres (le montage en souffre particulièrement), une réduction du nombre et de la diversité des œuvres, une fragilisation des structures de production, une perte importante de liberté, d'autonomie et de temps de réflexion des cinéastes. Selon le document La Production documentaire au Québec et au Canada, phase 2, Kirwan Cox, 2002, «un bon nombre de répondants confient qu'ils travaillent plus qu'il y a cinq ans, mais qu'ils gagnent moins et font des films de moindre qualité à plus petits budgets.» Tout cela met en danger l'existence même du documentaire d'auteur.*

L'Observatoire est donc né d'un sentiment d'urgence. Depuis ce temps, il se veut un lieu de réflexion, de rassemblement et de dialogue afin d'assurer au documentaire sa place essentielle dans le cinéma. L'Observatoire veille à ce que le documentaire assume pleinement son rôle fondamental dans la défense de la démocratie, de la tolérance et de l'ouverture au monde. Il favorise la prise de parole et le débat public suscités par les œuvres d'auteurs qui traitent des enjeux, des rêves et des valeurs de la société. Il travaille à l'amélioration des conditions de création, de production et de diffusion du documentaire de qualité.

L'Observatoire a développé une vision holistique du documentaire dans le but d'améliorer les conditions de création des œuvres documentaires d'une part et d'autre part de favoriser leur diffusion et connaissance par le public. Cette vision se décline en activités de : Concertation, financement du documentaire, diffusion, distribution, développement des auditoires, formation des documentaristes.

## **CONCERTATION**

L'Observatoire s'est doté au fil des ans d'un Conseil d'administration représentatif des principaux organismes et associations en création, production, distribution et diffusion du documentaire. Cela permet un échange constant et une meilleure compréhension du contexte vécu par l'ensemble des intervenants. Cela donne aussi une grande crédibilité aux recommandations — unanimes — du Conseil. Chaque année le Conseil se réunit au moins 12 fois, ce qui témoigne de l'intérêt des membres pour l'avancement du documentaire et du sérieux de ses travaux.

L'Observatoire a aussi agi à plusieurs reprises comme organisme rassembleur lors de rencontres spécifiques afin que les recommandations des différentes associations de production (APFTQ, CFTPA et DOC) soient cohérentes et présentées d'une seule voix auprès des institutions.

À l'avenir, l'Observatoire entend continuer à tenir des réunions régulières pour favoriser l'échange d'information, la réflexion et la prise de position commune dans tous les dossiers qui préoccupent les documentaristes et à agir comme rassembleur lors de rencontres sectorielles.

Chaque année le Conseil d'administration de l'Observatoire se penche sur la problématique du documentaire afin de déterminer le contenu du prochain Forum en fonction des priorités de chaque organisme membre. C'est pourquoi nous considérons que le choix final reflète bien les besoins du milieu.

À l'avenir, l'Observatoire entend continuer à organiser le Forum, cette rencontre annuelle des documentaristes et du milieu institutionnel (formation, gestion, administration, télédiffusion, distribution, etc) qui permet de débattre des enjeux de chaque aspect du documentaire.

L'Observatoire participe au Groupe consultatif sur les politiques visant les documentaires, mis sur pied par l'ONF, Téléfilm et le FCT; et participe aussi à son sous-comité sur l'impact socio-culturel du documentaire.

À l'avenir, l'Observatoire entend continuer à apporter sa contribution à ces deux comités.

## **FINANCEMENT DU DOCUMENTAIRE**

Selon le rapport *Tout un monde derrière le petit écran* publié par le Fonds canadien de télévision (FCT) en 2006, le genre documentaire représente 37% des heures produites financées par le FCT avec seulement 19% de son budget de financement. Le nombre d'heures est en hausse depuis deux ans alors que l'enveloppe subit une légère baisse depuis deux ans. Par ailleurs, selon *Profil 2006*, (un rapport économique sur la production cinématographique et télévisuelle au Canada produit par APFTQ/CFTPA), alors que les émissions de fiction ont augmenté de 15% au cours de l'année 2004-2005, les documentaires ont diminué de 13%. Le nombre d'heures documentaires a diminué de 11 %. Le budget horaire moyen des documentaires s'établissait à 180 000\$, soit 3 % sous le montant courant en 2003-2004.

À cet égard, l'Observatoire est intervenu auprès de Patrimoine canadien et de Téléfilm Canada afin d'obtenir la création d'un programme d'Aide au long métrage documentaire. Résultat : Téléfilm a mis sur pied en 2005 un programme pilote de 1,5M\$ à cette fin. Cependant nous continuons nos représentations afin d'obtenir que l'enveloppe de ce programme soit augmentée et que le programme soit intégré dans le plan quinquennal 2007-2012\*.

L'Observatoire a étudié l'évolution du Fonds canadien de télévision (FCT) et a noté une baisse importante de l'enveloppe des télévisions éducatives ; nous faisons donc des pressions pour protéger cette enveloppe parce que les télévisions éducatives et publiques sont celles qui accordent le plus d'importance au documentaire d'auteur. Nous avons aussi remarqué que les fonds de recherche et de développement du documentaire sont en baisse et avons demandé au FCT d'étudier la meilleure façon de renverser la tendance.

L'Observatoire a été le premier organisme à dénoncer la décision de CTV de transférer 5M\$ de son enveloppe documentaire à celle des séries télé ; cette décision a heureusement été annulée.

De notre mémoire présenté au groupe de travail sur l'avenir de Télé-Québec, fut retenue, entre autres, l'idée d'une programmation d'émissions complémentaires (tribunes, débats, entrevues d'auteurs, etc.) qui donne une visibilité et une portée accrues aux œuvres documentaires.

L'Observatoire intervient auprès de la SODEC afin que l'enveloppe de long métrage documentaire soit augmentée ; notre recommandation a été bien reçue par la SODEC et devrait être transmise à la Ministre sous peu.

L'Observatoire a fait des représentations auprès du CRTC (septembre 2006) afin de protéger les réseaux publics de télévision. Un mémoire a aussi été déposé l'an dernier auprès du Comité permanent de Patrimoine canadien et l'ensemble de nos recommandations a été retenu par le Comité.

À l'avenir, l'Observatoire entend poursuivre sa surveillance et sa représentation auprès des institutions fédérales et provinciales. Ainsi des études seront commandées pour suivre de près l'évolution de ces dossiers et assurer la réalisation de nos objectifs.

## **DIFFUSION**

À la télévision, la présence du documentaire n'est pas à la hauteur de son importance culturelle, éducative et d'ouverture au monde. Rares sont les chaînes publiques et privées qui, à l'instar de Télé-Québec, font une place de choix au long métrage documentaire. En général, le nombre de cases-horaires devrait être augmenté ainsi que leur durée; les documentaires devraient être appuyés par une promotion adéquate et un environnement stimulant (entrevues de réalisateurs, débats, etc).

L'Observatoire vise à améliorer les conditions de diffusion du documentaire à la télévision. Il est intervenu auprès de Radio-Canada pour augmenter la liberté de création des documentaristes. Résultat : L'heure documentaire est passée de 43,30 minutes à 52 minutes (durée internationale) cet automne. Aussi nous nous réjouissons que Télé-Québec ait confirmé qu'elle allait continuer à présenter les documentaires sans pause publicitaire. Par ailleurs, nous nous inquiétons de voir le documentaire d'auteur être transféré de la chaîne principale de CBC à Newsworld, contrairement aux grands documentaires de prestige. Nous considérons que la présence du documentaire d'auteur sur le réseau public national anglophone est essentielle. CBC doit confirmer ainsi l'importance qu'elle lui accorde.

À l'avenir, heureux de la décision de la SRC, nous allons maintenant travailler à ce que le documentaire soit présenté sans aucune pause publicitaire; nous voulons aussi convaincre Radio-Canada de créer un environnement plus favorable au documentaire (signature, promotion-maison, émissions d'appoint au documentaire telles qu'entrevues et débats, etc). Nous allons poursuivre nos pressions sur la CBC en faveur de la présence du documentaire d'auteur sur la chaîne principale. Par ailleurs nous allons entreprendre des démarches (qui commencent avec le Forum 2006) en vue d'engager les télévisions privées dans le genre documentaire. Enfin, en ce qui concerne les droits d'exploitation des nouvelles plateformes (site internet, télédiffusion mobile, vidéo sur demande, etc), nous allons poursuivre nos interventions afin que le CRTC s'assure que les ayants-droit seront protégés et rétribués équitablement.

## **DISTRIBUTION**

La distribution du documentaire comprend les réseaux de salles de cinéma, le milieu institutionnel (éducatif et culturel), les réseaux parallèles ainsi que la toile et les nouvelles plateformes mentionnées plus haut. Le documentaire commence à retrouver une place de choix dans les salles de cinéma; en 2004, à la suite des pressions de l'Observatoire, Téléfilm Canada a ouvert au documentaire son programme d'Aide à la mise en marché pour les distributeurs. Par ailleurs, comme les documentaires sont de plus en plus tournés en numérique, il apparaît évident qu'un réseau de salles numériques accessible dans toutes les régions du Canada répondrait davantage à ses besoins en distribution que le dispendieux et peu pratique gonflage en 35mm. C'est pourquoi l'Observatoire a appuyé le projet de réseau de salles numériques proposé par l'ONF, la SODEC et Digiscreen.

À l'avenir, l'Observatoire entend rester à l'écoute des projets d'implantation de réseaux de salles numériques afin de les appuyer s'ils sont propices à la distribution du documentaire et s'ils facilitent son accès aux communautés régionales et éloignées.

Par ailleurs on ne peut faire abstraction de la direction que prend de façon fulgurante la distribution des films vers la vente par internet. Ce réseau internet semble correspondre tout à fait aux caractéristiques du marché documentaire : un ensemble de petits marchés souvent dispersés partout dans le monde et que le bouche à oreille et le courriel permettent de rejoindre. En évitant les intermédiaires, l'ayant-droit peut y trouver une méthode intéressante de faire connaître son film et de le distribuer avec de meilleures retombées culturelles, publicitaires

et économiques. C'est pourquoi l'Observatoire planche sur un portail documentaire ayant pour objectifs d'augmenter l'accessibilité nationale et internationale au documentaire canadien, à des fins culturelles (connaissance de la cinématographie documentaire), économiques (création de nouveaux marchés audiovisuels), sociales et intellectuelles (accès à la réflexion socio-politique de cinéastes engagés) et promotionnelles (prestige associé à une cinématographie reconnue mondialement), ceci en lien direct avec l'ayant-droit.

À l'avenir, l'Observatoire veut procéder à des études de coût d'implantation et de fonctionnement d'un tel Portail et les possibilités de son autofinancement à long terme.

## **DÉVELOPPEMENT DES AUDITOIRES**

Le développement des auditoires signifie pour l'Observatoire d'accorder une attention particulière aux auditoires d'aujourd'hui et de demain: Bien connaître les auditoires actuels du documentaire, s'assurer que les enfants apprennent à décoder une image (tout autant qu'une lettre ou qu'un chiffre) et que les adolescents soient initiés à une culture cinématographique ouverte sur le monde et sur leur propre univers.

À cet effet, l'Observatoire de concert avec l'ONF a entrepris une étude des auditoires du documentaire afin de mieux cerner les *clientèles* actuelles et le public de demain.

À l'avenir: L'ONF et l'Observatoire entendent procéder en plusieurs étapes. Dans un premier temps ce seront les auditoires des festivals Rencontres internationales du documentaire de Montréal et Hot Docs qui seront analysés.

## **FORMATION**

La question de la formation (transmission des savoirs et formation continue) est au cœur des préoccupations de l'Observatoire qui a organisé un Forum en 2004 sur le sujet. L'Observatoire avait d'ailleurs participé cette même année au Comité directeur du Conseil des ressources humaines du secteur culturel pour établir un *Profil de compétences* et une *Analyse des lacunes dans la formation des documentaristes*. Résultat : L'Institut national de l'image et du son (INIS) vient de mettre sur pied une formation de documentariste qui devrait voir le jour en janvier 2007. Du côté anglophone, nous n'avons pas identifié de lacune particulière si ce n'est dans le domaine de la formation des producteurs; Daniel Cross, membre du Conseil, siège à la table de formation mise sur pied par le CFTP et nous tient informés des progrès du dossier.

Par ailleurs, les technologies de l'information et audiovisuelles évoluent à une vitesse affolante et il est très difficile pour les documentaristes et les gestionnaires de suivre leur évolution; le Conseil a exprimé le souhait que soit mis sur pied un comité de veille technologique afin de tenir informés les documentaristes et les petites structures administratives (production, distribution, événements) qui composent le milieu documentaire.

À l'avenir, l'Observatoire entend continuer à *monitorer* la situation de la formation continue et mettre sur pied un comité de veille technologique.

## **IMPACT**

L'Observatoire croit que par les activités qu'il mène, il contribue à l'avancement du cinéma documentaire au Québec et au Canada.

L'Observatoire est le seul organisme national du genre au Canada — et dans le monde! — à créer une concertation aussi vaste du milieu documentaire. Par la tenue du Forum annuel auquel sont invités les professionnels de l'ensemble du Canada (y compris les producteurs francophones hors-Québec), il permet aux cinéastes d'exprimer leur avis, d'être à l'écoute du milieu institutionnel et de contribuer à l'avancement de leur art.

Par la représentativité de son Conseil d'administration, l'Observatoire rejoint l'ensemble — ou presque — de la communauté des documentaristes du Canada.

Par son site internet, il diffuse — dans les deux langues officielles — les conclusions des Forums et les mémoires et positions prises par l'Observatoire sur le plan national. Il tient aussi un bon nombre de cinéastes et de décideurs au courant des nouvelles du monde documentaire par courriel.

En étant présent dans les grands débats sur les politiques culturelles audiovisuelles au niveau de Patrimoine canadien, de Téléfilm Canada, du Conseil des Arts du Canada, du Fonds canadien de télévision, de la SODEC, il porte officiellement la voix des documentaristes là où c'est essentiel.

Par ses représentations, son réseautage et son suivi, il contribue à maintenir et à augmenter les sommes disponibles pour la création d'œuvres documentaires de qualité, il encourage la formation continue et le perfectionnement des cinéastes, il incite les diffuseurs à faire connaître davantage le documentaire au public et il suscite de nouveaux modes de distribution et de revenus pour les ayant-droit.

Bien que le milieu des créateurs et des gestionnaires de l'audiovisuel soit celui auquel il se consacre, l'Observatoire a pour objectif ultime de rejoindre — et d'augmenter — l'auditoire de la télévision pour lui présenter davantage de documentaires d'auteur et pour lui offrir un meilleur espace de débat public sur les enjeux, les rêves et les valeurs de la société.

Lucette Lupien  
16 novembre 2006

## Événements

L'Observatoire a organisé un Forum chaque année depuis 2002 :

**Forum 2002 - Le Documentaire, une parole à retrouver.** Lancement, panel d'analyse et proposition de suivi à l'étude :« La production documentaire au Québec et au Canada Phase 2: Les points de vue du milieu; rapports des entrevues et des sondages ».

**Forum 2003 - Documentaire sur grand écran.** Forum portant sur la problématique de la présence du documentaire en salles de cinéma. Novembre 2003.

**Forum 2004 - Cinéaste du réel : quelle formation pour quel métier ?** Forum professionnel portant sur la transmission des savoirs des cinéastes. 15 novembre 2004.

**Forum 2005 – La Distribution du cinéma documentaire : rejoindre les publics.** Forum professionnel qui a porté sur l'analyse des nouveaux modes de distribution du documentaire.

**Forum 2006 – Documentaire et télévision : Mettre du cœur dans un mariage de raison.** Forum portant sur l'établissement d'un dialogue positif entre documentaristes et télédiffuseurs.

## Publications

L'Observatoire a publié les documents suivants qui sont disponibles sur son site internet [www.ridm.qc.ca/observatoire/](http://www.ridm.qc.ca/observatoire/) :

**Mémoire soumis au CRTC en réponse à l'Avis d'audience publique en radiodiffusion dans le cadre de l'examen de certains aspects du cadre réglementaire de la télévision en direct (CRTC 2006-5).** Septembre 2006

**Rapport d'activités 2005-2006 et Plan d'action 2006-2007.** Mai 2006

**Rapport du Forum 2005 – La Distribution du cinéma documentaire : rejoindre les publics** Novembre 2005

**Rapport annuel 2004 - 2005.** Mai 2005

**Le cinéma documentaire : une expression artistique, un projecteur de démocratie.** Mémoire au Comité permanent du Patrimoine canadien concernant l'industrie canadienne de la cinématographie, février 2005. (Note : Ce mémoire a été suivi d'un document Réponses aux Questions à examiner du Comité permanent, déposé en septembre 2005).

**Rapport du Forum 2004 – Cinéaste du réel : quelle formation pour quel métier ?** Novembre 2004

**Pour une télévision citoyenne, soutenir et développer Télé-Québec.** Mémoire au groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec, octobre 2004

**Rapport annuel 2003 - 2004.** Mai 2004

**Rapport du Forum 2003 - Documentaire sur grand écran.** Novembre 2003

**La production documentaire au Québec et au Canada . Phase 2: Les points de vue du milieu; rapports des entrevues et des sondages.** Novembre 2002

**La production documentaire au Québec et au Canada . Phase 1.** Novembre 2001 (Document publié par le regroupement qui a précédé la création officielle de l'Observatoire du documentaire)